

# LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DU SAULCHOIR

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 26 JANVIER 1976  
(JO DU 4 FEVRIER 1976)

## Rapport de Gestion pour l'exercice 2021

Le fait marquant de l'exercice est la baisse très importante du montant des dons qui est passé de 14.413 à 9.278€ en raison du renoncement d'un donateur important dont l'apport annuel s'élevait régulièrement à 5.000€ et qui a choisi d'aider la Bibliothèque directement, ce qui signifie pour elle un supplément net de ressources si nous maintenons notre subvention inchangée. En revanche le nombre de donateurs est resté stable à 142 contre 136 en 2020.

Les produits financiers ont augmenté notablement en raison d'un arbitrage intervenu en fin d'année qui a dégagé une plus value de 20.562€. Cet arbitrage a également permis de limiter l'exposition au risque par un réinvestissement prudent. Les autres produits sont constitués par les dividendes des SCPI, la rémunération du contrat de capitalisation et les coupons d'un placement obligataire. Ils se sont élevés au total à 31.024€, soit un total de produits de 51.586€

Les subventions versées à la Bibliothèque ont atteint 76.500€ en raison de la prise en charge de la publication de l'ouvrage sur les images de dévotion en Europe pour un coût de 6.500€ qui s'est ajoutée à la subvention annuelle de 70.000€. Les charges de fonctionnement de l'association sont restées stables à 3.556€.

Ainsi l'exercice s'est soldé par un déficit de 19.839€ après paiement d'un impôt de 400€. Il sera proposé à l'assemblée générale de l'affecter en report à nouveau.

Les fonds propres au 31/12/2021 s'élèvent à 2.025.316€

Pour 2022 il est prévu de reconduire la subvention de 70.000€ et de prendre en charge par un versement complémentaire le coût du recrutement par la Bibliothèque d'un nouveau collaborateur pendant quelques mois correspondant à sa période de formation avant qu'il ne succède à un salarié partant en retraite en fin d'année.

Par ailleurs l'association bénéficiera en 2022 de la succession du père Saffrey qui l'a désignée comme son légataire universel.

Enfin il convient de souligner l'importance de la décision prise par la Province dominicaine de France d'abandonner la créance qu'elle détenait sur la Bibliothèque et de renoncer à percevoir les charges locatives correspondant aux locaux qu'elle occupe. Ainsi son bilan est rétabli et elle dispose désormais ces moyens financiers lui permettant d'équilibrer ses comptes et de retrouver les conditions d'une saine gestion.

Paul Barnaud

Trésorier de l'Association des Amis de la Bibliothèque du Saulchoir

---

20, RUE DES TANNERIES – 75013 PARIS

☎ : 01 44 08 71 90

SIRET 784 547 572 00015 — SIREN 784 547 572

CCP : PARIS 2014226G020

IBAN : FR73 2004 1000 0120 1422 6G02 073 — BIC : PSSTFRPPPAR